

Durée du traitement : 7 JOURS RENOUELABLE / Passages infirmiers libéraux matin, midi et soir

**POSSIBILITE DE MISE EN PLACE DU PROTOCOLE SANS PASSAGE PAR LES URGENCES AVEC PRESCRIPTION MEDECIN TRAITANT, GYNECOLOGUE**

**OU SAGE FEMME DE VILLE EN CONTACTANT DIRECTEMENT EXPERF : 06.11.76.32.13**

### COORDINATION PERFUSION

|              |  |
|--------------|--|
| ANTIÉMÉTIQUE | PRIMPERAN ou VOGALENE<br>1 ampoule 3 fois par jour |
| HYDRATATION  | 1L par 24h avec 1 ampoule de<br>CERNEVIT           |
| IPP          | PANTOPRAZOLE 40MG<br>Le soir                       |
| IDEL         | 3 passages par jour                                |

### OFFRE EXPERF

1. Appel du prescripteur pour la prise en charge
2. Contact patiente pour lui expliquer notre intervention et récupérer ses informations
3. Coordination avec l'infirmière libérale de la patiente ou trouver par Experf
4. Commande des molécules de perfusions directement à la pharmacie de la patiente
5. Livraison du matériel de perfusion au domicile de la patiente + coordonnées de l'astreinte Experf 24H/24 7J/7
6. Experf demande à la patiente de prendre contact avec une sage femme libérale pour organiser un passage à domicile

### SURVEILLANCES

- Appel à J1 et J5 de la prise en charge pour surveillances : reprise de l'alimentation, hydratation, poids, constantes, persistance des vomissements
- Relais per OS et retrait de la VVP à discuter avec les résultats du bilan si ABS de vomissements
- Réalisation d'un ionogramme sanguin à J4/5 et récupération des résultats par le prescripteur et Experf
- Critères d'hospitalisation :
  - o Présence d'un trouble ionique sur le bilan à H72
  - o Impossibilité totale d'alimentation per os et d'hydratation per os, à J5
  - o Perte de poids supérieur à 5% depuis la sortie d'hospitalisation

### NIVEAU D'ALERTE

#### NIVEAU 1

- Persistance des nausées / vomissements mais amélioration avec les perfusions
- Pas de troubles ioniques
- Maintien du poids
- **Poursuite du protocole**

#### NIVEAU 2

- Aucune amélioration des nausées vomissements malgré la mise en place des perfusions
- Troubles ioniques sur le bilan biologique
- Perte de poids
- **Alerte du service et conduite à tenir en fonction**